



AGENCE
ERASMUS+
FRANCE · EDUCATION & FORMATION

RÉSULTATS +
DE L'APPEL +
À PROPOSITIONS +

2022


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 Erasmus+

SOMMAIRE

I. Données générales

1. Budgets disponibles et demandes financières.....	3
2. Les candidatures reçues.....	6
3. Les évaluations des candidatures.....	8
4. Les candidatures sélectionnées.....	9
5. Budgets demandés et alloués par action et par secteur.....	10

II. Résultats pour les mobilités (Action Clé 1)

1. Synthèse des mobilités demandées et financées par secteur et par public.....	11
(toutes actions de mobilité confondues)	
2. Demandes déposées par des structures accréditées.....	13
Pour le secteur de l'enseignement scolaire.....	14
Pour le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels.....	15
Pour le secteur de l'éducation des adultes.....	16
3. Demandes déposées pour des projets de mobilité de courte durée.....	17
(par des structures non accréditées)	
Pour le secteur de l'enseignement scolaire.....	18
Pour le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels.....	19
Pour le secteur de l'éducation des adultes.....	20
4. Demandes déposées par des établissements de.....	21
l'enseignement supérieur chartés	

III. Résultats pour les projets de partenariats (Action Clé 2)

1. Résultats généraux (tous types de partenariats confondus).....	23
2. Résultats pour les partenariats de coopération.....	26
3. Résultats pour les partenariats simplifiés.....	28

IV. Actions centralisées

1. Résultats pour les Universités européennes.....	31
2. Résultats pour les Académies Erasmus+ des enseignants.....	32

3. Résultats pour les Centres d'excellence professionnelle.....	33
4. Résultats pour les Alliances de l'innovation.....	34
5. Résultats pour les Actions Master conjoint Erasmus Mundus.....	35
6. Résultats pour les projets de renforcement des capacités..... de l'enseignement supérieur (ES)	36
7. Résultats pour les projets de renforcement des capacités..... de l'enseignement et la formation professionnels (EFP)	37
8. Résultats pour les plateformes d'Echanges virtuels..... dans l'enseignement supérieur et la jeunesse	38
9. Résultats pour les actions Jean Monnet dans l'enseignement supérieur.....	39
10. Résultats pour les actions Jean Monnet dans l'enseignement scolaire..... et la formation professionnelle	40

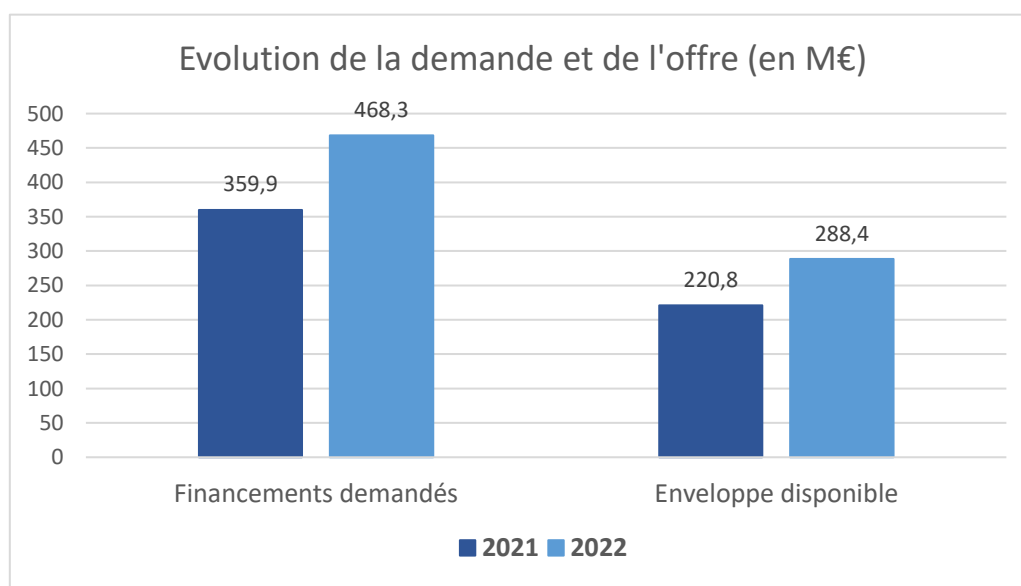
I. DONNÉES GÉNÉRALES

Les résultats qui suivent sont ceux de l'appel à propositions 2022. Ils reflètent le niveau de la demande de financement – donc l'appétence pour le programme Erasmus+ - et le montant des subventions attribuées pour les mobilités (action clé 1) et les projets de coopération (action clé 2). Les chiffres pour l'action clé 1 correspondent à des mobilités financées au titre de 2022 et qui auront lieu au cours des 24 prochains mois (2nd semestre 2022, 2023 et 1^{er} semestre 2024) ; il ne s'agit pas des mobilités réalisées au cours de l'année 2022.

1. Budgets disponibles et demandes financières

Pour le volet Éducation et Formation

	2021	2022	Augmentation
Financements demandés	359,9 M€	468,3M€	30,2%
Enveloppe disponible	220,8 M€	288,4 M€	30,6 %



+ 30,2 %
d'augmentation de la
demande financière

+ 30,6%
d'augmentation de
l'enveloppe disponible

61,6%

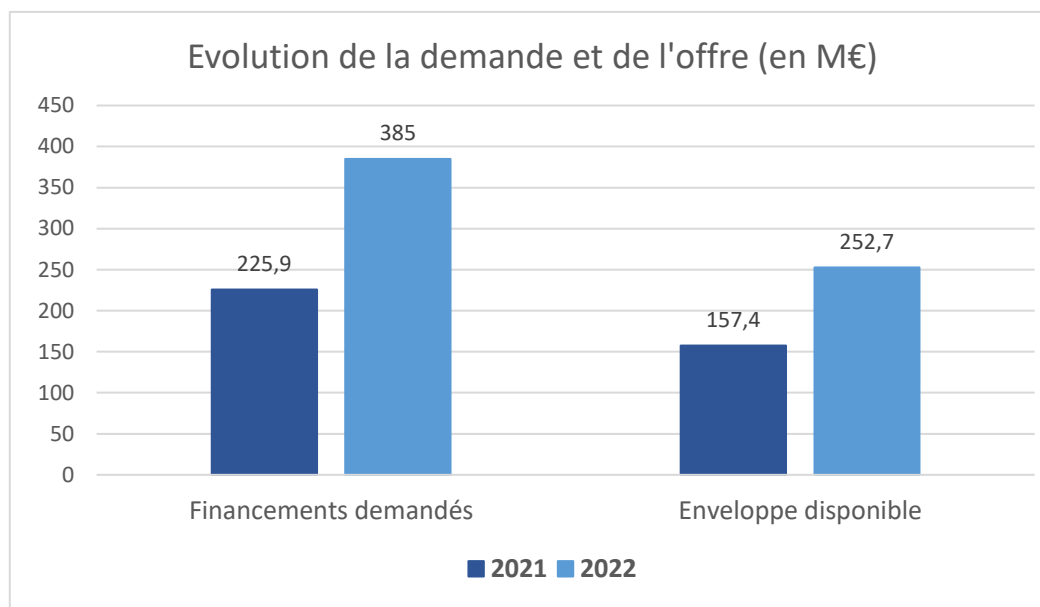
de la demande financière satisfaite

Pour l'action clé 1 (mobilités)

A noter :

Le retour de l'action « mobilité internationale », dont le budget 2022 s'élève à 23 M€.

	2021	2022	Augmentation
Financements demandés	255,9 M€	385 M€	50,5 %
Enveloppe disponible	157,4 M€	252,7 M€	60,5 %



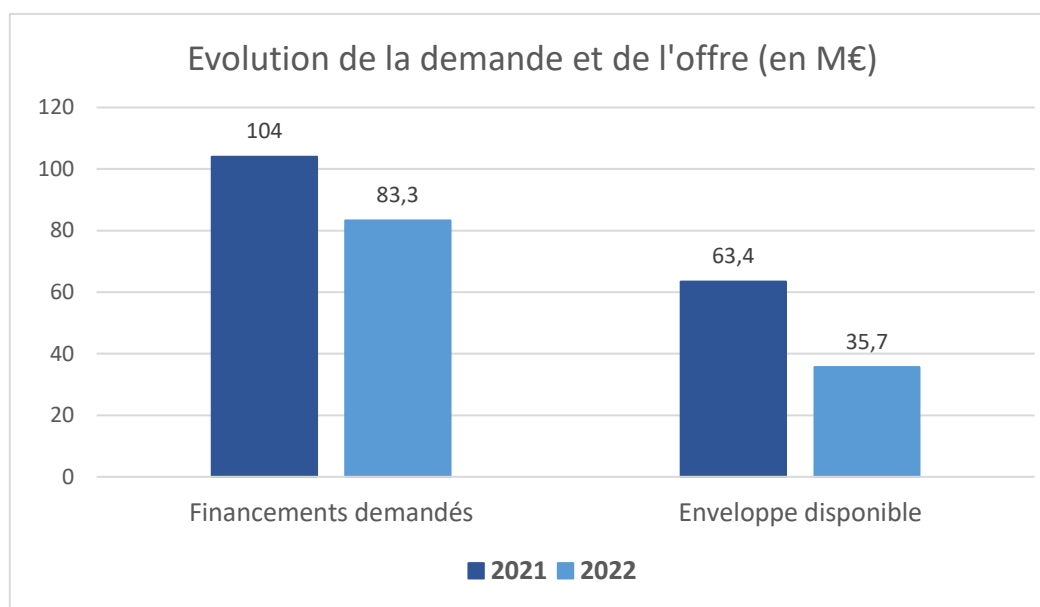
+ 50,5 %
d'augmentation de la
demande financière

+ 60,5%
d'augmentation de
l'enveloppe disponible

Pour l'action clé 2 (partenariats)

L'année 2022 marque un rééquilibrage de la ventilation budgétaire en faveur de l'action clé 1 (mobilités) ; l'action clé 2 (partenariats) revenant à 12,3% de l'enveloppe totale disponible.

	2021	2022	Augmentation
Financements demandés	104 M€	83,3 M€	- 20%
Enveloppe disponible	63,4 M€	35,7 M€	- 44%



- 20 %
pour la demande financière

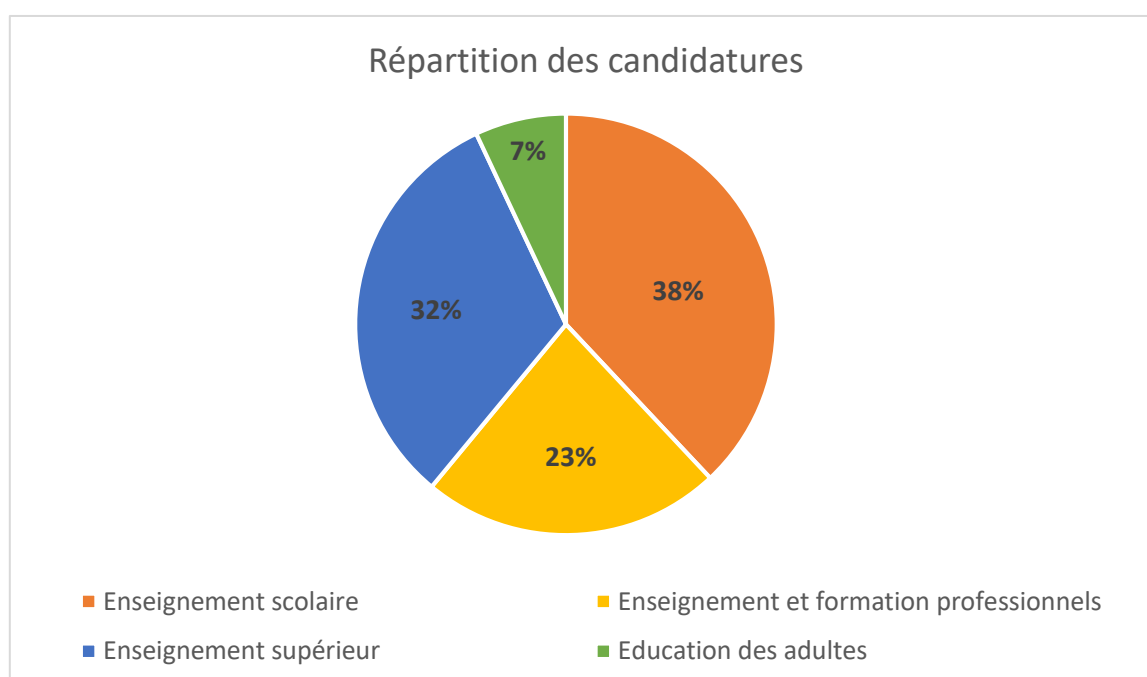
- 44 %
pour l'enveloppe disponible

2. Les candidatures reçues

En 2022, le département gestion des projets a reçu et traité 3 232 candidatures.

Répartition des candidatures par secteur

	Nombre de candidatures	Proportion des candidatures
Enseignement scolaire	1 232	38 %
Enseignement et formation professionnels	745	23 %
Enseignement supérieur	1 021	32 %
Education des adultes	234	7 %



Cas particulier du secteur de l'enseignement scolaire

Le secteur scolaire connaît une hausse de la demande de plus de 100 %. Cette tendance s'explique notamment par la publication, en 2021, du rapport de la députée européenne Ilana Cicurel. Intitulé "Faire de l'École le cœur battant de l'Europe", il préconise le renforcement de la dimension européenne dans l'éducation et, dans la droite ligne de la volonté exprimée par le Président de la République, le renforcement des mesures en faveur de l'ouverture internationale des établissements scolaires.

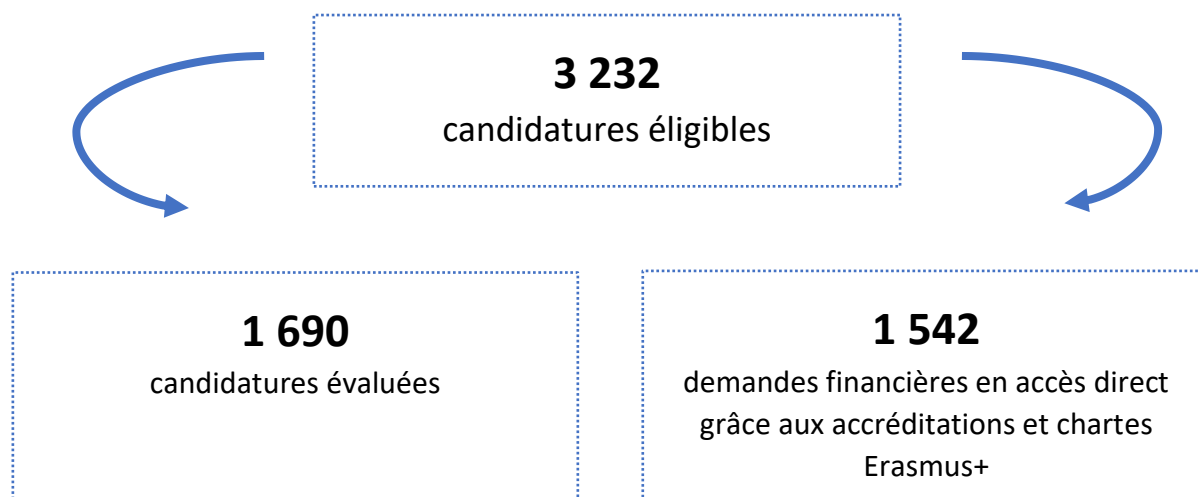
Répartition des candidatures par action

	2021	2022	Evolution
DEMANDES FINANCIÈRES DÉPOSÉES PAR LES STRUCTURES ACCRÉDITÉES ET LES ÉTABLISSEMENTS CHARTÉS			
Enseignement scolaire	151	322	113 %
Enseignement et formation professionnels	238	379	59 %
Education des adultes	25	30	20 %
Enseignement supérieur	749	968	29 %
TOTAL DEMANDES FINANCIÈRES	1 163	1 699	46 %
PROJETS DE MOBILITÉ DE COURTE DURÉE			
Enseignement scolaire	61	122	100 %
Enseignement et formation professionnels	48	80	67 %
Education des adultes	20	31	55 %
TOTAL PROJETS DE MOBILITÉS DE COURTE DURÉE	129	233	81 %
PARTENARIATS DE COOPÉRATION			
Enseignement scolaire	94	84	- 11%
Enseignement et formation professionnels	94	60	- 36%
Education des adultes	113	66	- 42%
Enseignement supérieur	46	31	- 33%
TOTAL PARTENARIATS DE COOPÉRATION	347	241	- 31%
PARTENARIATS SIMPLIFIÉS			
Enseignement scolaire	61	106	74 %
Enseignement et formation professionnels	30	28	- 7%
Education des adultes	55	68	22 %
TOTAL PARTENARIATS SIMPLIFIÉS	146	202	38 %
ACCRÉDITATIONS*			
Enseignement scolaire	276	598	117 %
Enseignement et formation professionnels	193	198	3 %
Education des adultes	25	39	56 %
Enseignement supérieur (accréditation de consortium)	43	22	- 49%
TOTAL ACCRÉDITATIONS*	537	857	60 %
TOTAL CANDIDATURES REÇUES	2 322	3 232	39 %

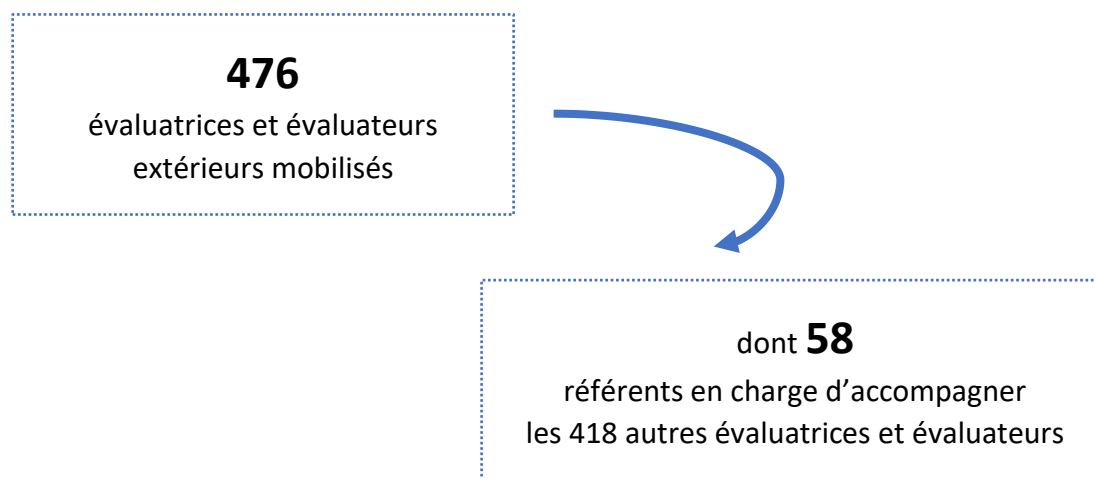
* Accréditations déposées en 2022 pour des financements demandés à partir de 2023.

3. Les évaluations des candidatures

Parmi les 3 232 candidatures reçues, 1 690 ont nécessité une évaluation et 1 542 ont bénéficié d'un accès direct aux financements grâce aux [accréditations Erasmus+](#) et aux [chartes de l'enseignement supérieur \(ECHE\)](#).



	Nombre de candidatures évaluées	Nombre d'évaluateurs mobilisés	Nombre d'évaluateurs référents mobilisés	Total d'évaluateurs mobilisés
Candidatures mobilités	1 247	307	40	347
Candidatures partenariats	443	111	18	129
Total	1 690	418	58	476



4. Les candidatures sélectionnées

	Nombre de candidatures reçues	Nombre de candidatures sélectionnées (CNE)	Taux de sélection*
DEMANDES FINANCIÈRES DÉPOSÉES PAR LES STRUCTURES ACCRÉDITÉES ET LES ÉTABLISSEMENTS CHARTÉS			
Enseignement scolaire	322	321	99,7 %
Enseignement et formation professionnels	379	377	99,5 %
Education des adultes	30	30	100 %
Enseignement supérieur	968	865	89 %
TOTAL DEMANDES FINANCIÈRES	1 699	1 593	93,8 %
PROJETS DE MOBILITÉ DE COURTE DURÉE			
Enseignement scolaire	122	67	54,9 %
Enseignement et formation professionnels	80	56	70 %
Education des adultes	31	22	71 %
TOTAL PROJETS DE MOBILITÉS DE COURTE DURÉE	233	145	62,2 %
PARTENARIATS DE COOPÉRATION			
Enseignement scolaire	84	37	44 %
Enseignement et formation professionnels	60	25	41,7 %
Education des adultes	66	14	21,2 %
Enseignement supérieur	31	20	64,5 %
TOTAL PARTENARIATS DE COOPÉRATION	241	96	39,8 %
PARTENARIATS SIMPLIFIÉS			
Enseignement scolaire	106	69	65 %
Enseignement et formation professionnels	28	8	28,6 %
Education des adultes	68	38	55,9 %
TOTAL PARTENARIATS SIMPLIFIÉS	202	115	56,9 %
ACCRÉDITATIONS*			
Enseignement scolaire	598	385	64 %
Enseignement et formation professionnels	198	149	75 %
Education des adultes	39	13	33 %
Enseignement supérieur (accréditations de consortium)	22	18	82 %
TOTAL ACCRÉDITATIONS**	857	565	66 %
TOTAL CANDIDATURES	3 232	2 514	77,8 %

* Ratio entre les candidatures déposées et les candidatures financées

** Accréditations sélectionnées en 2022 pour des financements demandés à partir de 2023.

77,8 %

des candidatures déposées en 2022 ont été sélectionnées

5. Budgets demandés et alloués par action et par secteur

Actions		Secteurs	Budget demandé (M€)	Budget accordé (M€)	Taux de satisfaction
Action clé 1 (mobilités)	Demandes déposées par des structures accréditées	Enseignement scolaire	38,6	38,5	99,7 %
		Enseignement et formation professionnels	74	57,2	77,3 %
		Education des adultes	3,2	3,2	100 %
	Demandes financées par les fonds du programme Erasmus+ déposées par des établissements chartés	Enseignement supérieur	175,8	121,3	69 %
	Demandes financées par les fonds de la politique extérieure de l'UE		83,7	23,2	27,7 %
	Projets de mobilité de courte durée	Enseignement scolaire	4,2	2	47,6 %
		Enseignement et formation professionnels	4,2	2,7	64,3 %
		Education des adultes	1,4	0,7	5,8 %
	SOUS-TOTAL			385	248,80
Action clé 2 (partenariats)	Partenariats de coopération	Enseignement scolaire	23,9	9,6	40,3 %
		Enseignement et formation professionnels	17,6	7,3	41,5 %
		Education des adultes	19,1	4	21,1 %
		Enseignement supérieur	11,5	7,1	61,7 %
	Partenariats simplifiés	Enseignement scolaire	5,8	3,8	66 %
		Enseignement et formation professionnels	1,5	0,5	33 %
		Education des adultes	3,9	2,2	56 %
SOUS-TOTAL			83,3	34,5	41 %
TOTAL			468,3	283,3*	60,5 %

* La différence avec le budget disponible (288,4 M€) correspond à la réserve budgétaire constituée pour financer les frais additionnels liés à l'inclusion et la redistribution en cours d'exécution pour les projets de l'action clé 1.

II. RÉSULTATS POUR LES MOBILITÉS (action clé 1)

1. Synthèse des mobilités demandées et financées par secteur et par public (toutes actions de mobilité confondues) après CNE

Secteur éducatif	Publics concernés	Type d'activités	Mobilités demandées	Mobilités accordées
Education des adultes	Apprenants adultes	Mobilité individuelle d'apprentissage	42	42
		Mobilité de groupe	374	327
		Total	416	369
	Personnels	Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation	10	10
		Suivi de cours et formations	473	417
		Accueil d'expert invité	134	122
		Mission d'enseignement ou de formation	53	41
		Stage d'observation	1 096	1 061
		Total	1 766	1 651
	Total		2 182	2 020
	Enseignement et formation professionnels	Apprenants	Mobilité d'apprentissage de longue durée (ErasmusPro)	1 645
Mobilité d'apprentissage de courte durée			28 475	21 705
Participation à des concours de compétences			242	169
Total			30 362	23 139
Personnels		Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation	118	42
		Suivi de cours et formations	1 348	976
		Accueil d'expert invité	300	219
		Mission d'enseignement ou de formation	269	169
		Stage d'observation	3 590	2 685
		Total	5 625	4 091
Total		35 987	27 230	
Enseignement scolaire	Elèves	Mobilité d'apprentissage de longue durée	388	346
		Mobilité d'apprentissage de courte durée	1 588	1 479

		Mobilité de groupe	24 393	23 541
		Total	26 369	25 366
	Personnels	Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation	161	157
		Suivi de cours et formations	5 131	5 007
		Accueil d'expert invité	173	171
		Mission d'enseignement ou de formation	190	185
		Stage d'observation	4 593	4 472
		Total	10 248	9 992
		Total	36 617	35 358
Enseignement supérieur	Etudiants	Mobilité d'études	53 867	36 547
		Mobilité de stage	34 228	23 684
		Mobilité soutenue par les fonds de politique extérieure de l'UE	9 380	2 821
		Total	97 475	63 052
	Personnels	Mobilité de formation	4 613	3 161
		Mobilité d'enseignement	3 927	2 720
		Mobilité soutenue par les fonds de politique extérieure de l'UE	7 971	2 594
		Total	16 511	8 475
		Total	113 986	71 527
TOTAL			188 772	136 135

136 135 mobilités accordées en 2022



Dont **16 005** pour des personnes avec moins d'opportunités (hors enseignement supérieur*)

* En 2021 et 2022, les formulaires de demande de financement pour Erasmus+ Enseignement supérieur ne prévoyaient pas la possibilité de déclarer le nombre d'apprenants avec moins d'opportunités. Les chiffres pour les étudiants Erasmus+ de l'Enseignement supérieur ne seront donc connus qu'une fois les mobilités réalisées.

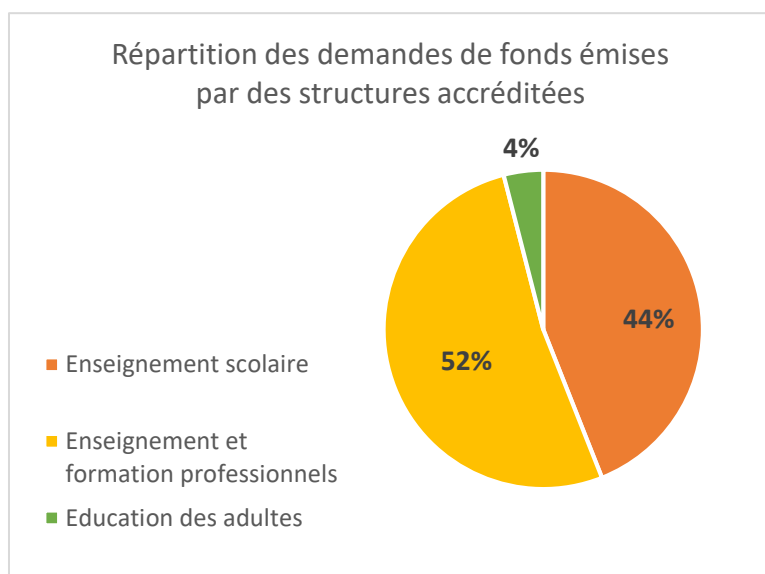
2. Demandes déposées par des structures accréditées

Les structures accréditées bénéficient de démarches simplifiées : elles remplissent un formulaire dans lequel elles expriment le nombre de mobilités souhaitées. Ces mobilités sont ensuite converties en subvention par l'agence qui s'appuie sur des barèmes pour en calculer le montant.

Tous secteurs confondus

A la suite des appels à propositions 2020 et 2021, 918 structures françaises sont détentrices d'au moins une accréditation Erasmus+, ce qui leur permet de solliciter, chaque année et de manière simplifiée, des fonds Erasmus+ pour organiser des mobilités. 728 d'entre elles ont participé à l'appel à propositions 2022 en demandant des financements, soit un taux de participation de 80 %.

Secteurs	Nombre de structures accréditées ayant déposé une demande de fonds en 2022	Répartition des structures accréditées ayant déposé une demande de fonds en 2022
Enseignement scolaire	321	44 %
Enseignement et formation professionnels	377	52 %
Education des adultes	30	4 %








80%
des structures
accréditées ont déposé
une demande de fonds
en 2022

98,9 M€ accordés aux
structures accréditées

61 811 mobilités accordées
aux structures accréditées

Pour le secteur de l'enseignement scolaire






CANDIDATURES REÇUES	CANDIDATURES FINANCÉES	MOBILITÉS DEMANDÉES	MOBILITÉS FINANCÉES	BUDGET ACCORDÉ
				
322	318	34 055	33 959	38,5 M€

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE		Nombre de mobilités	Dont personnes avec moins d'opportunités
Elèves	Mobilité d'apprentissage de longue durée	329	96
	Mobilité d'apprentissage de courte durée	1 409	300
	Mobilité de groupe	22 545	6 523
Personnels	Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation	153	14
	Suivi de cours et formations	4 832	226
	Accueil d'expert invité	167	0
	Mission d'enseignement ou de formation	185	8
	Stage d'observation	4 339	298
TOTAL		33 959	7 465

38,5 M€ accordés aux structures accréditées

33 959 mobilités accordées aux structures accréditées

Pour le secteur de l'enseignement et formation professionnels






CANDIDATURES REÇUES	CANDIDATURES FINANCÉES	MOBILITÉS DEMANDÉES	MOBILITÉS FINANCÉES	BUDGET ACCORDÉ
				
459	430	34 470	26 270	57,2 M€

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS		Nombre de mobilités	Dont personnes avec moins d'opportunités
Apprenants	Mobilité d'apprentissage de longue durée (ErasmusPro)	1 183	385
	Mobilité d'apprentissage de courte durée	20 919	7 046
	Participation à des concours de compétences	169	66
Personnels	Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation	42	1
	Suivi de cours et formations	964	92
	Accueil d'expert invité	210	0
	Mission d'enseignement ou de formation	152	7
	Stage d'observation	2 631	247
TOTAL		26 270	7 844

57,2 M€ accordés aux structures accréditées

26 270 mobilités accordées aux structures accréditées

Pour le secteur de l'éducation des adultes

CANDIDATURES REÇUES	CANDIDATURES FINANCÉES	MOBILITÉS DEMANDÉES	MOBILITÉS FINANCÉES	BUDGET ACCORDÉ
				
30	30	1 582	1 582	3,2 M€

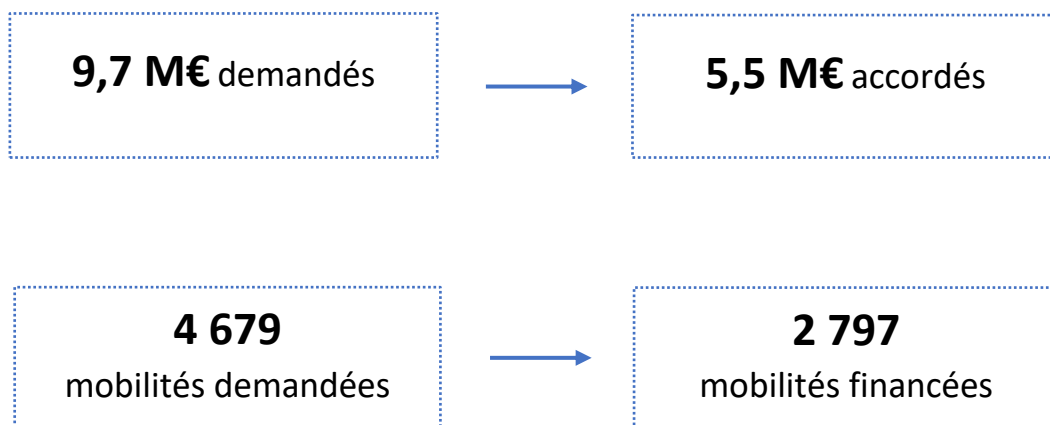
EDUCATION DES ADULTES		Nombre de mobilités	Dont personnes avec moins d'opportunités
Apprenants adultes	Mobilité individuelle d'apprentissage	32	32
	Mobilité de groupe	287	287
Personnels	Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation	10	0
	Suivi de cours et formations	337	91
	Accueil d'expert invité	107	0
	Mission d'enseignement ou de formation	41	0
	Stage d'observation	768	170
TOTAL		1 582	580

3,2 M€ accordés aux structures accréditées






1 582 mobilités accordées aux structures accréditées

3. Demandes déposées pour des projets de mobilité de courte durée (par des structures non accréditées)

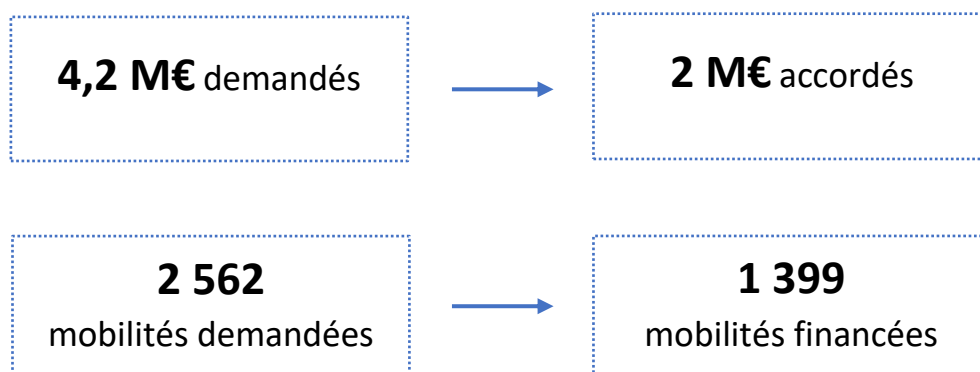
Tous secteurs confondus








Pour le secteur de l'enseignement scolaire

CANDIDATURES REÇUES	CANDIDATURES FINANCÉES	MOBILITÉS DEMANDÉES	MOBILITÉS FINANCÉES	BUDGET ACCORDÉ
				
122	65	2 562	1 399	2 M€

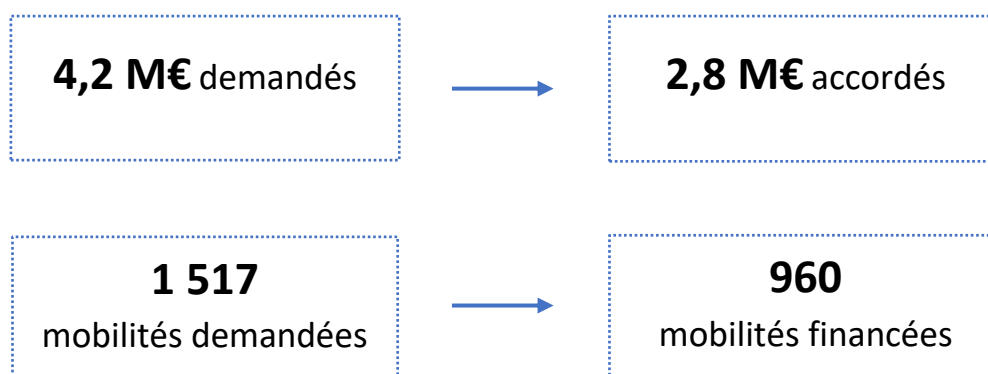
Profils des participants		Nombre de mobilités demandées	Nombre de mobilités accordées...	...dont personnes avec moins d'opportunités
Elèves	Mobilité d'apprentissage à long terme des élèves	59	17	8
	Mobilité d'apprentissage de courte durée des élèves	179	70	31
	Mobilité de groupe d'élèves	1 782	996	330
Personnels	Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation	8	4	0
	Suivi de cours et formations	291	175	0
	Accueil d'expert invité	6	4	0
	Stage d'observation	237	133	3
TOTAL		2 562	1 399	372








Pour le secteur de l'enseignement et formation professionnels

CANDIDATURES REÇUES 	CANDIDATURES FINANÇÉES 	MOBILITÉS DEMANDÉES 	MOBILITÉS FINANÇÉES 	BUDGET ACCORDÉ 
80	55	1 517	960	2,8 M€

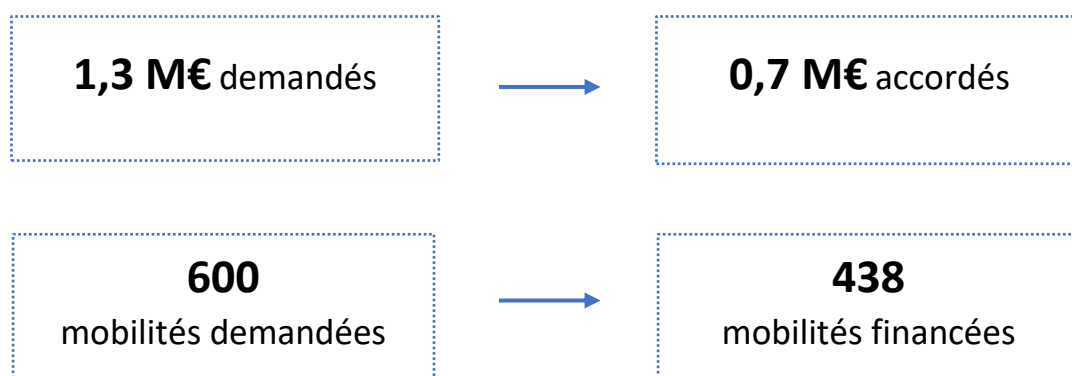
Profils des participants		Nombre de mobilités demandées	Nombre de mobilités accordées...	...dont personnes avec moins d'opportunités
Apprenants	Mobilité d'apprentissage de longue durée (ErasmusPro)	82	82	43
	Mobilité d'apprentissage de courte durée	1 283	786	285
Personnels	Suivi de cours et formations	17	12	0
	Accueil d'expert invité	11	9	2
	Mission d'enseignement ou de formation	31	17	0
	Stage d'observation	74	54	0
TOTAL		1 517	960	330



Pour le secteur de l'éducation des adultes

CANDIDATURES REÇUES 	CANDIDATURES FINANCÉES 	MOBILITÉS DEMANDÉES 	MOBILITÉS FINANCÉES 	BUDGET ACCORDÉ 
31	22	600	438	0,7 M€

Profils des participants		Nombre de mobilités demandées	Nombre de mobilités accordées...	...dont personnes avec moins d'opportunités
Apprenants adultes	Mobilité individuelle d'apprentissage	10	10	0
	Mobilité de groupe	87	40	28
Personnels	Suivi de cours et formations	136	80	3
	Accueil expert invité	27	15	0
	Mission d'enseignement ou de formation	12	0	0
	Stage d'observation	328	293	37
TOTAL		600	438	68








4. Demandes déposées par des établissements de l'enseignement supérieur chartés (hors projets de mobilité soutenus par les fonds de politique extérieure de l'UE)

Les établissements d'enseignement supérieur disposant de la charte ECHE bénéficient également de démarches simplifiées.

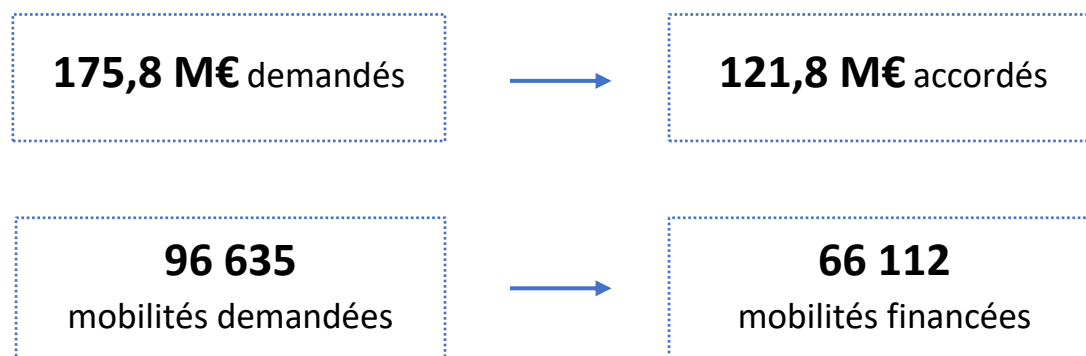
1 336 établissements d'enseignement supérieur français détiennent une charte ECHE

75 %

des établissements détenteurs d'une charte ECHE ont déposé une demande de fonds en 2022 ou sont membres d'un consortium dans le cadre d'un projet de mobilité

CANDIDATURES REÇUES	CANDIDATURES FINANCÉES	MOBILITÉS DEMANDÉES	MOBILITÉS FINANCÉES	BUDGET ACCORDÉ
				
811	796	96 635	66 112	121,8 M€

		Nombre de mobilités demandées	Nombre de mobilités accordées
Etudiants	Mobilités d'études	53 867	36 547
	Mobilités de stage	34 228	23 684
Enseignants et formateurs	Mobilité de formation	4 613	3 161
	Mobilité d'enseignement	3 927	2 720
TOTAL		96 635	66 112



Une appétence pour les mobilités hors Europe

Au sein des projets de mobilité « classiques » (soutenus par les fonds du programme Erasmus+ – action clé 131)

La possibilité, nouvelle depuis 2021, de réserver jusqu'à 20% de la subvention Erasmus+ à des mobilités en direction de pays tiers non associés est très attractive auprès des établissements participants : **82% des établissements chartés ayant déposé une demande de fonds en 2022 prévoient d'activer cette possibilité** : 6 sur 10 comptent utiliser la totalité des 20 % de leur budget pour cette possibilité ; 3 sur 10 entre 10 % et 19 % de leur budget ; et 1 sur 10 moins de 10 % de leur budget.

Dans le cadre des projets de mobilité soutenus par les fonds de politique extérieure de l'UE – action clé 171

La mobilité soutenue par les fonds de politique extérieure de l'Union européenne s'inscrit dans une relative continuité vis-à-vis du programme précédent et de l'ancienne action « mobilité internationale de crédits » (ex action clé 107) : il s'agit d'accompagner les mobilités d'études et de stage pour les étudiants, ainsi que les mobilités d'enseignement et de formation pour les personnels, entre les pays membres du programme (et les pays tiers associés au programme) et les pays tiers non associés au programme. Ce dispositif accompagne les mobilités sortantes, mais aussi les mobilités entrantes.

La France a le second budget le plus élevé sur cette action (23,2 M€) - derrière l'Allemagne (27,3 M€) et devant l'Italie (près de 20,8 M€), l'Espagne (18,1 M€) et la Pologne (14,2 M€) – ce qui a permis de financer 5 415 mobilités :

	Mobilités demandées	Mobilités financées
Mobilités étudiantes	9 380	2 821
Mobilités de personnels	7 971	2 594
TOTAL	17 351	5 415

5 415
mobilités financées

III. RÉSULTATS POUR LES PROJETS DE PARTENARIATS (action clé 2)

1. Résultats généraux (tous types de partenariats confondus)

442 projets de partenariats ont été déposés en 2022. Avec 241 projets déposés, les partenariats de coopération représentent 55 % des candidatures. Le secteur de l'enseignement scolaire est le plus dynamique, avec 190 projets de partenariats déposés, ce qui représente 43 % des candidatures.

Candidatures et sélection :

Secteurs	Nombre de candidatures reçues	Nombre de candidatures sélectionnées	Taux de sélection des candidatures*
Enseignement scolaire	190	106	56 %
Enseignement et formation professionnels	88	33	38 %
Enseignement supérieur	31	20	65 %
Education des adultes	134	52	39 %
TOTAL	443	211	48 %

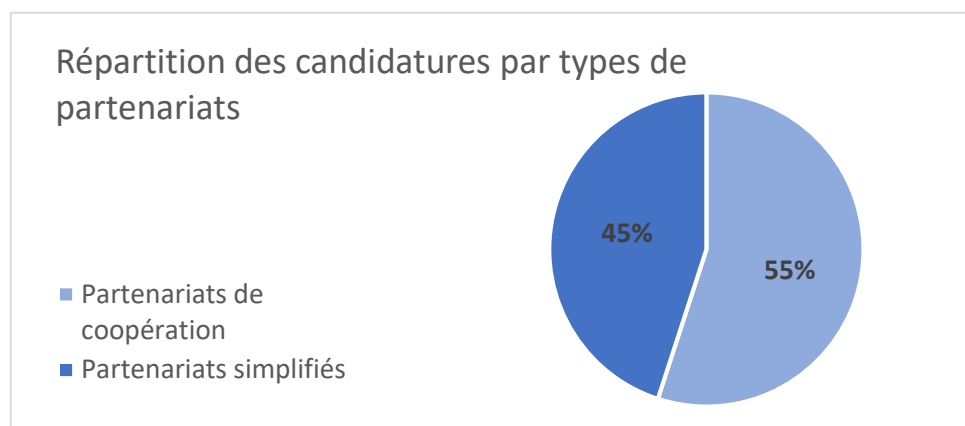
* Ratio entre les candidatures déposées et les candidatures financées



443 projets de partenariats déposés

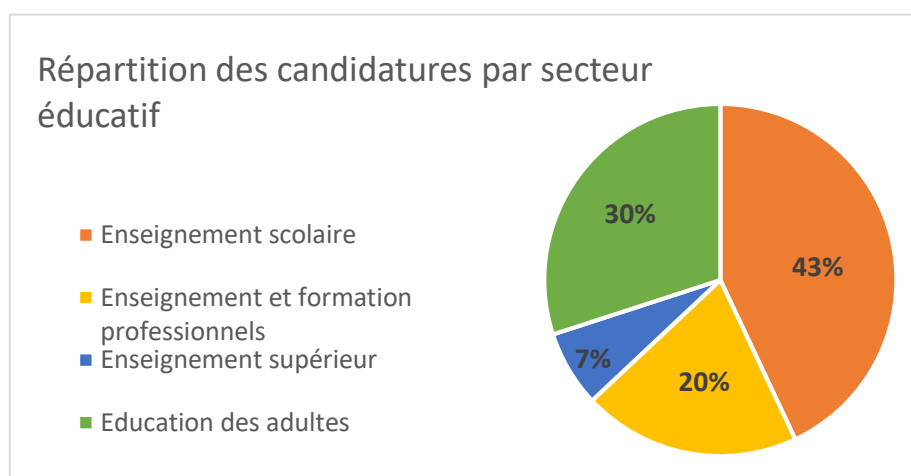
Répartition des candidatures par type de partenariats :

Types de partenariats	Nombre de candidatures	Répartition des candidatures
Partenariats de coopération	241	55 %
Partenariats simplifiés	202	45 %



Répartition des candidatures par secteur éducatif :

Secteurs éducatifs	Nombre de candidatures	Répartition des candidatures
Enseignement scolaire	190	43 %
Enseignement et formation professionnels	88	20 %
Enseignement supérieur	31	7 %
Education des adultes	134	30 %



Taux de satisfaction des demandes financières :

83,3 M€ demandés

35,7 M€ de budget disponible

Secteurs	Budget disponible	Budget demandé	Taux de satisfaction des demandes financières*
Enseignement scolaire	12,6 M€	29,7 M€	42 %
Enseignement et formation professionnels	8,5 M€	19,1 M€	45 %
Enseignement supérieur	8,1 M€	11,5 M€	70 %
Education des adultes	6,5 M€	23 M€	28 %
TOTAL	35,7 M€	83,3 M€	43 %

* Ratio entre le budget alloué et le budget demandé

La demande pour les projets de partenariats est élevée dans les secteurs de l'éducation des adultes et de l'enseignement scolaire, et l'accès aux financements est compétitif. Ce constat est à pondérer toutefois, avec une situation nettement plus favorable pour les partenariats simplifiés.

En moyenne, **43 %** des demandes financières potentiellement satisfaites

2. Résultats pour les [partenariats de coopération](#)

241
candidatures soumises

96
candidatures sélectionnées

40 %
des candidatures financées
(taux de sélection)

SELECTION DES PARTENARIATS DE COOPÉRATION			
	Nombre de candidatures déposées	Nombre de candidatures financées	Taux de sélection des candidatures*
Enseignement scolaire	84	37	44 %
Enseignement et formation professionnels	60	25	41,7 %
Enseignement supérieur	31	20	64,5 %
Education des adultes	66	14	21,2 %
TOTAL	241	96	40 %

* Ratio entre les candidatures déposées et les candidatures financées

29,2 M€ de budget disponible

72 M€ demandés

En moyenne, **39 %** des
demandes financières
potentiellement satisfaites

FINANCEMENT DES PARTENARIATS DE COOPÉRATION			
	Budget demandé (M€)	Budget alloué (M€)	Taux de satisfaction des demandes financières*
Enseignement scolaire	23,9	9,6	40,2 %
Enseignement et formation professionnels	17,7	7,3	41,2 %
Enseignement supérieur	11,5	7,1	65,2 %
Education des adultes	19,1	4,1	21,5 %
TOTAL	72,2	28,1	39 %

* Ratio entre le budget alloué et le budget demandé

Nombre de partenaires associés aux partenariats de coopération :

6,12

nombre moyen de partenaires associés
aux projets de coopération

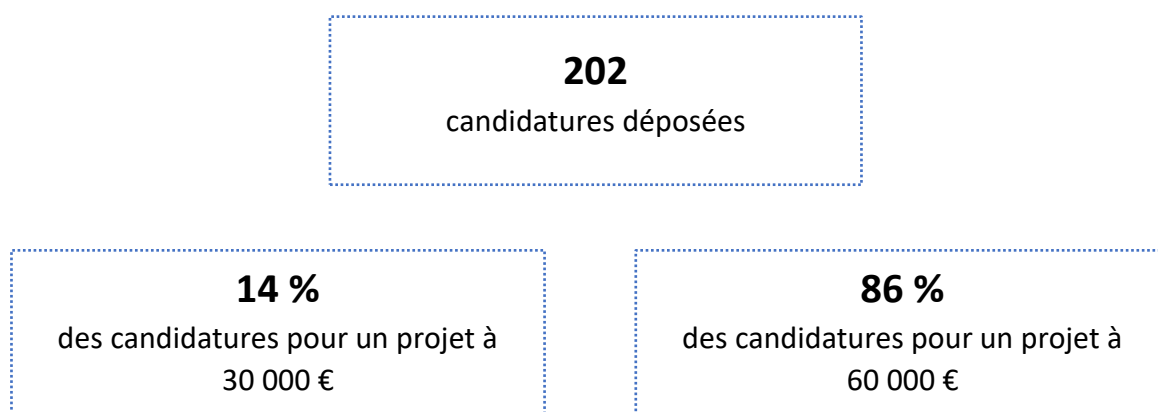
3. Résultats pour les [partenariats simplifiés](#)

Cette nouvelle action facilite l'accès au programme pour les organisations disposant de capacités organisationnelles restreintes ou pour les primo-demandeurs et les structures moins expérimentées. Les partenariats simplifiés associent au minimum deux structures de deux pays européens pour une durée de 6 à 24 mois et leur budget est forfaitaire (30 000 ou 60 000 €). Seuls sont concernés les secteurs de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et de la formation professionnels, et de l'éducation des adultes.

En 2022, deux appels à propositions ont été organisés.

SELECTION DES PARTENARIATS SIMPLIFIÉS (Résultats cumulés des deux rounds de sélection 2022)			
	Nombre de candidatures déposées	Nombre de candidatures financées	Taux de sélection des candidatures*
Enseignement scolaire	106	69	65 %
Enseignement et formation professionnels	28	8	29 %
Education des adultes	68	38	56 %
TOTAL	202	115	57 %

* Ratio entre les candidatures déposées et les candidatures financées



115
candidatures sélectionnées

57 %
des candidatures financées
(taux de sélection)

FINANCEMENT DES PARTENARIATS SIMPLIFIÉS (Résultats cumulés des deux rounds de sélection 2022)			
	Budget demandé (M€)	Budget alloué (M€)	Taux de satisfaction des demandes financières*
Enseignement scolaire	5,8	3,8	66 %
Enseignement et formation professionnels	1,5	0,5	33 %
Education des adultes	3,9	2,2	56 %
TOTAL	11,2	6,5	58 %

* Ratio entre le budget alloué et le budget demandé

11,2 M€ demandés

6,5 M€ de budget disponible

En moyenne, **58 %** des
demandes financières
satisfaites

3,4

nombre moyen de partenaires
associés aux partenariats simplifiés

Top 10 des pays partenaires impliqués dans les partenariats simplifiés :

Pays
France
Turquie
Italie
Roumanie
Espagne
Grèce
Belgique
Portugal
Allemagne
Pologne



IV. ACTIONS CENTRALISÉES

L'agence promeut les actions centralisées du programme dont les appels à propositions relèvent de l'Agence exécutive européenne pour l'Education et la Culture (EACEA), située à Bruxelles.

Certains des appels à propositions relatifs à ces actions s'étant clos entre juin et septembre, tous les résultats ne sont pas connus au moment de la rédaction de ce rapport. Les données qui suivent portent sur les actions centralisées dont les résultats ont pu être analysés par l'agence.

1. Résultats pour les Universités européennes

Les [Universités européennes](#) sont des alliances transnationales d'établissements d'enseignement supérieur portés par un objectif commun de coopération sur l'ensemble de leurs domaines d'activités (formation, recherche et innovation). L'ambition portée par l'Union européenne est d'aboutir à la création de 60 alliances d'universités européennes d'ici 2025, impliquant 10 % de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur européens.

L'appel à candidatures 2022 avait pour objet de renouveler le soutien aux alliances existantes et d'en créer de nouvelles. Ainsi, sur les 17 alliances créées en 2019, 16 ont été consolidées en 2022. Quatre nouvelles alliances ont par ailleurs été créées. Concernant les alliances consolidées : les 4 pays les plus actifs en termes d'implication sont l'Allemagne, la France, l'Espagne et l'Italie ; et on observe une forte croissance de l'implication des établissements norvégiens et polonais.

Chiffres clés à retenir :

- 44 alliances sélectionnées réunissant 344 établissements d'enseignement supérieur
- **La France est impliquée dans 33 des 44 alliances en cours**
- **Parmi les établissements français impliqués, 95% mènent ou ont mené un projet de mobilité (européenne ou internationale), 57% un projet de partenariat de coopération, 54% un Master conjoint Erasmus Mundus, et 41% une activité Jean Monnet.**



2. Résultats pour les Académies Erasmus+ des enseignants

Les résultats de l'appel à propositions 2022 ne sont pas connus au moment de la rédaction de ce rapport. Les éléments ci-dessous concernent uniquement les candidatures déposées et les résultats de l'appel à propositions précédent (2021), dont les résultats ont été publiés en mars 2022.

Les [Académies Erasmus+ des enseignants](#) permettent de développer et de mettre en œuvre, entre pairs et acteurs de la formation des enseignants, des projets qui contribuent à la formation initiale et continue des professeurs. Il s'agit de répondre à des enjeux forts communs aux différents pays européens : d'une part de palier au manque d'attractivité de la profession d'enseignant entraînant des difficultés de recrutement à l'échelle européenne (rapport Eurydice, mars 2021), et d'autre part de répondre à des problématiques sociétales et environnementales internationales.

Chiffres clés à retenir :

- 56 candidatures déposées en 2021 et 105 candidatures déposées en 2022
- 11 académies ont été sélectionnées en 2021, rassemblant 23 pays
- **2 des académies sélectionnées en 2021 sont coordonnées par des organismes français**

Les 2 projets français retenus en 2021 sont :

- « **Allophone Teacher Academy** » (**ALTA**) porté par l'académie d'Amiens (GIP FORINVAL et académie/DAREIC d'Amiens) : renforcer la formation initiale et continue des enseignants à l'inclusion des publics allophones. Ce projet réunit quatre pays : la Bulgarie, l'Espagne, la France et l'Italie.
- « **eUropeaN civic Teacher academy** » (**UNI-T**) coordonné par l'Université d'Aix Marseille : renforcer la conscience des enseignants et futurs enseignants d'appartenir à une communauté européenne engagée ; permettre aux enseignants et futurs enseignants d'acquérir les compétences qui leur permettront à leur tour de développer auprès de leurs élèves une identité citoyenne européenne partagée. Ce projet réunit cinq pays : l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grèce et l'Italie.



3. Résultats pour les Centres d'excellence professionnelle

L'objectif des [Centres d'excellence professionnelle](#) est l'élaboration et le développement de plateformes de coopération internationale rassemblant des acteurs de l'enseignement et de la formation professionnels et des acteurs du monde économique ayant un intérêt commun dans des secteurs spécifiques (exemples : l'aéronautique, la mobilité électrique, la santé...) ou des approches innovantes pour relever les défis sociétaux (comme le changement climatique, l'intelligence artificielle, l'intégration des migrants...).

Chiffres clés à retenir :

- 84 candidatures déposées et 13 projets sélectionnés au niveau européen
- **6^{ème} position en nombre d'organismes français impliqués** dans les projets sélectionnés (en tant que coordonnateurs, partenaires ou partenaires affiliés et associés)

Un projet coordonné par la France :

Pour la première fois, un [Centre d'excellence professionnelle](#) est coordonné par un organisme français. Il s'agit du projet [MOSAIC](#) (Mastering job-Oriented Skills in Arts & crafts thanks to Inclusive Centres of vocational excellence) porté par la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône (SEPR) et qui associe deux partenaires français : l'Université Jean Monnet Saint-Etienne et la Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne Rhône-Alpes. Ce projet réunit 7 pays.

Quatre projets incluant des partenaires français :

- [LCAMP](#) (**Learner Centric Advanced Manufacturing Platform For CoVEs**) est coordonné par un organisme espagnol et associe l'association Campus des Métiers et des Qualifications Industrie du Futur et Mecanic Vallee. Ce projet réunit 10 pays.
- [AEDIL DAIRY](#) - **European excellence in dairy learning** est coordonné par un organisme danois et compte 7 partenaires français : Anfopeil - Réseau Des Enil, Ecole d'industrie laitière, ATLA, groupe SB Alliance, SODIAAL International, Lactalis Formation et EUROPEL. Ce projet réunit 9 pays.
- [EULEP](#) (**European Learning Experience Platform**) est porté par un organisme belge et associe la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, ainsi que le GIP Formation et Insertion Professionnelle de l'Académie De Nice. Ce projet réunit 9 pays.
- [CATALYST](#) (**European VET Excellence Centre for Leading Sustainable Systems and Business Transformation**) est coordonné par la Macédoine du Nord et associe SDSN Association Paris. Ce projet réunit 17 pays.



4. Résultats pour les Alliances de l'innovation

Les [Alliances pour l'innovation](#) visent à renforcer la capacité d'innovation de l'Europe par la coopération et le partage de connaissances entre l'Enseignement supérieur, l'Enseignement et la Formation Professionnels, tant initiaux que continus, le monde de la recherche et l'ensemble des acteurs socio-économiques. Ces alliances visent également à stimuler la création de programmes de formation sectoriels transnationaux pour répondre aux évolutions du marché du travail, notamment en lien avec les 14 écosystèmes industriels identifiés dans la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe.

En 2022, **6 projets impliquent des partenaires français sur le lot 1** « Alliances pour l'éducation et les entreprises » et **5 projets impliquent des partenaires français sur le lot 2** « Alliances pour la coopération sectorielle en matière de compétences ».

Chiffres clés à retenir :

- 317 candidatures déposées
- **11 des 32 projets sélectionnés impliquent des partenaires français**



5. Résultats pour les Actions Master conjoint Erasmus Mundus

Les actions préparatoires pour le [Master conjoint Erasmus Mundus](#) financent la phase de création d'un programme de master d'excellence avec des acteurs internationaux identifiés. Les établissements français se sont bien saisis de cette nouvelle opportunité avec **12 candidatures déposées parmi lesquelles 10 ont été sélectionnées, soit un taux de sélection de 83 %**.

L'action Master conjoint Erasmus Mundus finance des masters internationaux et attribue des bourses à des étudiants venant du monde entier. Le programme d'études doit obligatoirement prévoir une mobilité des étudiants dans 2 pays. **La France reste leader sur cette action avec 53% des masters sélectionnés impliquant un organisme français.**

Chiffres clés

Actions préparatoires au Master conjoint Erasmus Mundus :

- 113 candidatures déposées dont 12 par un établissement français
- 62 projets **sélectionnés** dont **10 projets français**
- **La France est en 2^e position en nombre de projets sélectionnés**, derrière l'Espagne

Master conjoint Erasmus Mundus :

- 58 candidatures déposées dont 12 coordonnées par un établissement français
- 30 masters sélectionnés, soit un taux de sélection au niveau européen de près de 52 %
- 60 % des masters sélectionnés sont des primo-financés
- **6 des masters sélectionnés sont coordonnés par un établissement français**
- **La France est 1^{ère} en nombre de masters Erasmus Mundus coordonnés**
- **53 % des masters sélectionnés impliquent un organisme français** en qualité de coordinateur, partenaire ou partenaire associé

Retrouvez les chiffres complets dans le [recueil de données « Dimension internationale Erasmus+ »](#)



6. Résultats pour les projets de renforcement des capacités de l'enseignement supérieur (ES)

Les [projets de renforcement des capacités de l'ES](#) sont des projets de coopération transnationale basés sur des partenariats multilatéraux conclus entre des établissements de l'ES des pays membres du programme et des établissements de l'ES issus de pays tiers non associés. Ils ont notamment pour objectifs d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et sa pertinence pour le marché du travail et la société des pays tiers non associés impliqués, ou encore d'élaborer des programmes éducatifs innovants visant à améliorer le niveau de compétences et l'employabilité de leurs étudiants.

L'appel à projets 2022 était le premier de la programmation 2021-2027 pour cette action. On note une vraie prise en main de l'action par les pays tiers non associés, avec une forte présence d'établissements d'Ukraine et des pays des Balkans occidentaux. Toutefois, le lot 1 réservé aux primo-demandeurs ou aux établissements moins expérimentés, et destiné à financer des projets de petite échelle, a été peu mobilisé, notamment en Afrique subsaharienne avec seulement 16 candidatures pour 27 projets finançables. La France est peu présente dans les candidatures, avec **96 organismes français impliqués et 15 candidatures coordonnées**. Cette présence est centrée autour de projets impliquant l'Afrique subsaharienne et les pays du Sud de la Méditerranée.

Chiffres clés à retenir :

- Budget de 104 M€ réparti entre les 11 régions du monde éligibles
- 618 candidatures dont 51 % déposées par des pays tiers non associés
- La France est en 12^{ème} position en nombre de candidatures coordonnées, avec 15 candidatures
- 145 projets ont été sélectionnés, impliquant 114 pays
- **4 des projets retenus sont coordonnés par la France et 15 impliquent un établissement français** en qualité de coordinateur ou de partenaire
- **La France est présente dans 10 % des projets sélectionnés**, en tant que coordinateur ou partenaire (contre 21 % en 2020)

Les 4 projets sélectionnés coordonnés par la France sont :

HayKa 2.0 : renforcer la recherche doctorale malgache pour l'employabilité et un futur durable	Université de Montpellier
CITAC : sciences et techniques de l'ingénieur en Afrique centrale	Groupe ICAM (Institut Catholique des Arts et Métiers)
WE4HER : autonomisation des femmes pour le leadership dans l'enseignement supérieur et la recherche – Sud de la Méditerranée	Université d'Aix-Marseille
ICOOPEB : innovations éducatives, sociales et technologiques pour le développement agricole durable et le coopérativisme dans les territoires ruraux d'Amazonie équatorienne et brésilienne	Université du Mans

Retrouvez les chiffres complets dans le [recueil de données « Dimension internationale Erasmus+ »](#)

7. Résultats pour les projets de renforcement des capacités de l'enseignement et la formation professionnels (EFP)

Les [projets de renforcement des capacités](#) se sont ouverts au secteur de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) en 2022. Il s'agit de projets de coopération internationale fondés sur des partenariats multilatéraux conclus entre des organismes de l'EFP des pays participant au programme et des organismes de l'EFP issus de pays tiers non associés. Ces projets visent à soutenir la pertinence et l'accessibilité des établissements et systèmes de l'EFP des pays tiers non associés, afin de faire d'eux des catalyseurs du développement socio-économique durable de leurs pays.

Chiffres clés à retenir :

- 121 candidatures déposées
- 58 projets sélectionnés, soit un taux de sélection d'environ 48 %
- **2 projets sélectionnés sont coordonnés par des organismes français**
- **3 projets sélectionnés impliquent des organismes français en tant que partenaires**

Les 2 projets sélectionnés coordonnés par un organisme français sont :

- **RISE** - coordonné par le Groupe SOS Pulse. Ce projet de 3 ans réunit 10 partenaires et vise à ouvrir de nouveaux espaces de réconciliation dans les Balkans occidentaux à travers l'entrepreneuriat social
- **COSMO** - coordonné par la mutuelle GSMC. Ce projet de 3 ans réunit 9 partenaires issus de Croatie, d'Égypte, d'Italie, de Jordanie, et de Tunisie. Il vise à développer un diplôme professionnel en cosmétologie destiné à accroître l'employabilité des femmes.

Les 3 organismes français associés à des projets sélectionnés sont :

- L'**ONG « D'Antilles et D'Ailleurs »** associée au projet « CL.au.DI.A » (« Cultura Digital Antillana: Jóvenes artistas se forman y promueven la cultura digital en el caribe »)
- L'**école de commerce « IPAG Business School »**, associée au projet « Compete Egypt » (« Competence-based VET as a Key Driver for Sustainable Socio-Economic Growth in Egypt »)
- Le **centre de formation professionnelle « SEPR »** associé au projet « V2V-AL » (« VET to VET - Capacity Building in Albania »)

Retrouvez les chiffres complets dans le [recueil de données « Dimension internationale Erasmus+ »](#)



8. Résultats pour les plateformes d'Échanges virtuels dans l'enseignement supérieur et la jeunesse

Les données de l'appel à projets 2022 ne sont pas connues au moment de la rédaction de ce rapport. Les éléments ci-dessous concernent l'appel à projets 2021, dont les résultats ont été publiés en septembre 2022.

Les [projets d'échanges virtuels dans l'enseignement supérieur et la jeunesse](#) (*Erasmus + Virtual Exchange*) permettent aux jeunes de 13 à 30 ans de participer à des échanges dans le cadre d'une communauté virtuelle. Dans le cadre de ces projets, chaque jeune accède à un enseignement, formel ou non formel, international et interculturel (associant aussi des jeunes issus des pays tiers non associés), de qualité et sans mobilité physique. Les projets sont financés sur 3 ans avec une subvention maximale de 500 000 €.

Chiffres clés à retenir :

- 58 candidatures reçues en 2021 dont 23 pour la région des Balkans occidentaux
- 13 projets sélectionnés en 2021 : 4 pour les Balkans occidentaux, 4 pour l'Afrique subsaharienne, 3 pour les pays du Sud de la Méditerranée et 2 pour les pays du voisinage oriental.

La France est absente des sélections, aussi bien en tant que coordinateur, que partenaire.

Retrouvez les chiffres complets dans le [recueil de données « Dimension internationale Erasmus+ »](#)



9. Résultats pour les actions Jean Monnet dans l'enseignement supérieur

Les [actions Jean Monnet pour l'enseignement supérieur](#) contribuent à diffuser les connaissances sur l'Union européenne. Il s'agit d'un réseau, à l'échelle mondiale, d'enseignants-chercheurs sur l'Union européenne réuni autour de modules, de cours, de chaires, de centres d'excellence ou encore de réseaux de recherche thématique.

Peu nombreuses, les candidatures déposées par des établissements français sont toutefois de qualité, puisque toutes ont été sélectionnées en 2022.

Les pays les plus présents dans cette action restent l'Ukraine (93 projets sélectionnés), l'Italie (50 projets sélectionnés) et l'Espagne (21 projets sélectionnés).

Chiffres clés à retenir :

- 608 candidatures déposées à travers le monde
- 364 projets sélectionnés
- **Les 10 candidatures françaises ont été sélectionnés (4 modules, 3 chaires et 3 centres d'excellence)**
- **1 établissement français est partenaire d'un réseau thématique** sur les questions de politique étrangère

Retrouvez les chiffres complets dans le [recueil de données « Dimension internationale Erasmus+ »](#)



10. Résultats pour les actions Jean Monnet dans l'enseignement scolaire et la formation professionnelle

Les [actions Jean Monnet pour l'enseignement scolaire et l'enseignement et la formation professionnels](#) ont pour objectif d'aider directement les enseignants du primaire, du secondaire et de l'enseignement et formation professionnels à aborder avec aisance les thèmes liés à l'Union européenne et à informer leurs élèves sur son fonctionnement.

Ces actions sont nouvelles et les établissements européens les découvre. Il y a donc eu peu de candidatures en 2022, ce qui a favorisé un taux de sélection élevé : 70% pour l'action « initiatives pour apprendre l'Union européenne », 77 % pour l'action « formations des enseignants » et 100% pour l'action « réseaux thématiques ». Concernant les actions « initiatives pour apprendre l'Union européenne » et « formation des enseignants », on note une forte présence des établissements italiens qui sont impliqués dans la moitié des projets sélectionnés. **En revanche, la France n'a pas déposé de candidatures sur ces deux actions.**

Chiffres clés à retenir :

Formation des enseignants : 9 candidatures et 7 projets sélectionnés au niveau européen

Initiatives pour apprendre l'Union européenne : 47 candidatures et 33 projets sélectionnés au niveau européen

Réseaux thématiques :

- 4 candidatures
- 3 projets sélectionnés





RAPPORT D'ACTIVÉS 2022



AGENCE ERASMUS+ FRANCE / EDUCATION & FORMATION

9, rue des Gamins
CS 71965
33088 BORDEAUX CEDEX

05 56 00 94 00

<https://agence.erasmusplus.fr>

@ErasmusplusFR